

ADEB.37 (Association de Défense de l'Environnement du Besland) 24 r René Descartes, 37240 CIRAN. asso.deb37@gmail.com

APELTA (Association pour la Protection de l'Environnement du Lochois et des Territoires Avoisinants) Mairie de Verneuil sur Indre, 1place de la Mairie, 37600 Verneuil sur Indre. apelta@laposte.net

APEP (Association de Protection de l'Environnement Pressignois) 3 lieu -dit La Sablonnière, 37350 Le Petit Pressigny. info.apep37@gmail.com

NOUVEL HORIZON 37 lieu-dit les Monpouets, 37460 Céré-la-Ronde nouvelhorizon37@yahoo.com

Objet : lettre à Madame la Préfète et diverses informations.

Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Mesdames et Monsieur les conseillers départementaux, Mesdames et Messieurs les Maires et leur Conseil municipal,

Comme vous le savez sans doute Madame la Préfète vient de signer l'arrêté d'autorisation du projet éolien Vou - la Chapelle Blanche Saint Martin, et ceci malgré deux enquêtes publiques défavorables, malgré les avis également défavorables des instances consultatives et des villages mitoyens (à l'exception de Manthelan). Les maires de ces deux villages et leur population - très opposés à ce projet - ressentent cette décision comme un déni de démocratie.

Vous trouverez en annexe la lettre de protestation que nous avons adressée à Madame la Préfète au nom de nos quatre associations.

Dans le même temps notre Président en déplacement à Pau le 14 janvier déclarait : *"La capacité à développer massivement de l'éolien, il faut être lucide, elle est réduite. On pourra le faire là où il y a du consensus, mais le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays". " Il y a l'éolien offshore, qu'on a développé et relancé très fortement " " Mais de plus en plus de gens ne veulent pas de l'éolien près de chez eux, ils considèrent que leur paysage est dégradé, ne veulent plus avoir de l'éolien qui s'installe. Je regarde les choses comme vous, telle qu'il se passe du territoire. **On ne peut pas l'imposer d'en haut** " .*

Lien pour écouter cette allocution :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZrpgOOQ9PCo&feature=youtu.be>

Le chef de l'état a également insisté sur les " *deux réserves formidables* " que constituent les énergies solaire et hydraulique, qualifiées de "*modèle français*".

Pouvons-nous espérer un changement de cap dans la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) ? ... Un article de Green Univers du 17/01/20 de J.Ph. Pié parle de feu orange pour l'éolien terrestre.

Des organismes telles que la Fédération de l'Environnement Durable et Vent de Colère, qui regroupent près de 2000 associations opposées à l'éolien, des collectifs et un grand nombre d'associations, se sont regroupés pour faire une proposition alternative au projet de PPE.

Aujourd'hui 70% des projets éoliens font l'objet d'un recours. Le rapport Aubert en juin

dernier a confirmé les constats du rapport de la Cour des Comptes de mars 2018 : l'éolien terrestre produit peu, coûte cher aux consommateurs/contribuables, jouit de conditions anormales et rencontre des problèmes d'acceptabilité.

Des voix d'éleveurs, dont les troupeaux sont à proximité d'installations éoliennes, s'élèvent pour crier leur détresse face à la mortalité anormale de leur bétail, aux avortements, aux malformations et à leur production laitière affectée par ce voisinage. (Voir extrait article France Agricole du 16/01/20 en annexe)

Le chemin est parfois long pour s'extraire du chant des sirènes des lobbies et entendre la souffrance des gens et des animaux.

Il est important également de signaler qu'en Allemagne - fer de lance du développement éolien en Europe, souvent citée en exemple dans nos médias - la population n'accepte plus le développement éolien et celui des lignes à haute tension. Devant cette fronde, en septembre, Mme Merkel a décidé l'éloignement des éoliennes à 1000m minimum des habitations (en Bavière c'est 10 fois la hauteur de l'éolienne). Pour mémoire, en France la distance légale est restée à 500m, alors que les éoliennes sont passées de 50m à 200m !

Nos belles campagnes doivent être protégées d'un fléau inutile et coûteux. C'est à vous Mesdames et Messieurs les élus de marquer votre opposition plus que jamais, au moment où il semble que « le vent tourne pour l'éolien terrestre ».

Nous comptons sur vous et votre soutien pour défendre ce territoire qui nous est cher autant qu'à vous, et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Mme JOURDANNE
Pdte de l'ADEB.37

Mr MARTIN
Pdt de l'APELTA

Mr VANDEWEGHE
Pdt de l'APEP

Mr CAUBEL
Pdt de Nouvel Horizon 37

Copie :

Madame la Préfète d'Indre et Loire
Monsieur S. BABARY
Monsieur J.G. PAUMIER
Mr le Sous-Préfet de Loches